

Un tournant pour Medoc culturel

Un an d'existence et des dizaines d'expositions, conférences, ateliers, spectacles, happenings organisés par Gérard Tron et son équipe, la plupart du temps salle La Boétie ou à la Maison du Patrimoine de Saint-Germain d'Esteuil. Et ce n'est pas une mince gageure que de garder ouverte une telle structure tout en variant les animations. Seuls quelques gros centres culturels y parviennent en Médoc.

Alors, même si le président dit avoir été surpris par le succès d'une association dont le site internet a reçu 8.000 visiteurs en un an, même si la fréquentation des lieux est plus que correcte, il souhaite envisager des modifications pour passer à la vitesse supérieure, le bénévolat ayant des limites. C'est la raison pour laquelle, en ce début de février, un deuxième animateur culturel a été embauché. À l'instar de Thierry Audibert, animateur en CUI (contrat unique d'insertion) en charge des arts plastiques, Frédéric Detroch, violoncelliste, concertiste, issu du Conservatoire de Bruxelles, est recruté pour deux ans avec pour missions l'animation musicale et la communication.

Dans la foulée, Gérard Tron annonce son désir de passer du poste de président bénévole à celui de directeur, également rémunéré, grâce à un contrat subventionné par l'État à hauteur de 85 %. Ce qui fait dire à Richard Messyas, viceprésident, bénévole responsable jusqu'alors des manifestations musicales : « Ce n'est plus une association mais une entreprise ! ». Il démissionnera d'ailleurs à l'issue de l'assemblée générale.

Autre pierre d'achoppement, le montant de la cotisation, si l'on est administrateur (10 €) ou adhérent (50 €). Chacun défend son point de vue, notamment Richard Messyas, qui rappelle qu'il a donné des concerts bénévolement, alors que les artistes adhérents bénéficient d'une promotion et ont la possibilité de vendre leurs œuvres... Mais certains adhérents ne sont pas artistes, simplement sympathisants, doit-on les considérer alors comme membres bienfaiteurs ? La question devait être tranchée en conseil d'administration.

Le bilan financier, qui s'équilibre autour de 8.800 €, ayant été approuvé, les projets ayant été présentés, deux membres du conseil d'administration ayant coopté une nouvelle administratrice, la candidature d'Annick Monier, qui a une longue habitude de montage de dossiers pour avoir travaillé à la DRAC, est acceptée par l'assemblée.

Le nouveau bureau

Présidente, Isabelle Rieu. Vice-présidentes, Delphine Montatant, Sonia Zur-Rolquin. Secrétaire, Nathalie Follin. Trésorière. Annick Monier.

Michèle Morlan-Tardat